



Collectif pour la gratuité des transports dans l'agglomération grenobloise

Bourse du Travail (UD-CGT)

32, avenue de l'Europe - 38100 Grenoble
contact@gratuite-transports.listes.vox.coop

Grenoble, lundi 9 mars 2015

Lettre ouverte aux candidates et candidats aux élections départementales

Madame, Monsieur,

Vous êtes candidate ou candidat au mandat de Conseiller départemental. Au vu des responsabilités qui incombent au futur Conseil départemental, il nous a semblé utile de vous interpeller au sujet des transports publics.

Le Conseil général actuel a décidé d'un désengagement progressif du SMTC. Cette décision va se traduire par une baisse des ressources pour les transports publics de l'agglomération grenobloise, baisse qui va ainsi s'aggraver au fil des années. C'est une mauvaise décision politique qui va à rebours de ce qu'il est absolument nécessaire de faire. Le réchauffement climatique crée des dégâts effroyables partout sur la planète : changer de modes de transport est une nécessité absolue à court terme. Le secteur des transports est le premier secteur émetteur de gaz à effet de serre, soit 36,5 % des émissions de CO₂ et 27,3 % des émissions de l'ensemble des gaz à effet de serre (selon l'information CO₂ de l'ADEME, octobre 2012).

À l'automne 2015, Paris va accueillir la « Conférence climat ». Dans le cadre des négociations internationales, la France s'est fixé comme objectif une réduction de 75 % de ses émissions de gaz à effet de serre en 2050 (par rapport à 1990). Il est nécessaire d'atteindre ces objectifs, mais cela ne se fera pas sans des politiques ambitieuses. Comment comprendre que les transports publics puissent être affaiblis en Isère par une réduction de leurs ressources ?

Nous souhaitons connaître votre avis au sujet du financement du SMTC et la position que vous défendrez au sein du futur Conseil départemental.

Le « Collectif pour la gratuité des transports publics dans l'agglomération grenobloise » est constitué de syndicats, associations et organisations politiques. Il regroupe des syndicats (CGT, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, Solidaires Étudiants), des organisations politiques (PAG38, PCF, PG, Ensemble!, les Alternatifs, NPA), des associations (Maison des femmes - La Nouvelle Ère, ATTAC, Indecosa).

Comme son nom l'indique, il a pour objectif d'obtenir la gratuité totale des transports publics dans l'agglomération grenobloise.

Les organisations membres du collectif partagent la conviction que la question de la gratuité des transports publics doit devenir un droit universel car c'est une nécessité sociale et une urgence environnementale. C'est aussi une mesure solidaire, qui amène le mieux-vivre, une autre façon de partager l'espace public et d'être ensemble. C'est possible s'il y a la volonté politique de l'instaurer. Le coût de la non-gratuité sera bien supérieur à celui de la gratuité.

- ◆ **Se déplacer est une obligation dans la société actuelle.** L'urbanisation, la création de pôles de concentration industrielle ou universitaire, les distances entre le domicile et le lieu de travail ou entre le domicile et les services publics (école, université, hôpital, administrations, ...), font

que se déplacer est une obligation. Or le prix des billets est une difficulté pour de nombreuses familles et catégories de personnes (personnes âgées, scolaires et étudiants, précaires, milieux populaires, ...). La tarification sociale ne remédie qu'en partie à cette situation, et abouti à une certaine stigmatisation, les personnes bénéficiaires étant dans l'obligation de devoir toujours prouver qu'elles en ont vraiment besoin. La gratuité des transports publics mettrait fin à la fraude, apaiserait les relations dans les transports. Elle serait un ballon d'oxygène pour les familles, représentant plusieurs centaines d'euros par an. **La gratuité des transports publics met tout le monde à égalité.** Elle donne à toutes et tous la même liberté de déplacement : c'est pourquoi elle doit être un droit universel.

- ◆ **C'est une urgence écologique et sanitaire:** il ne se passe pas de mois sans que ne soient rendus publics des rapports alarmants sur l'état de la planète. La qualité de l'air de l'agglomération grenobloise est préoccupante : Grenoble est classée 5^{ème} ville de France pour la pollution aux particules fines, avec un taux de concentration supérieur aux recommandations de l'OMS (soit 27.7 ug/m³ contre 20 ug/m³ recommandés). Des études montrent que la pollution est la cause de 200 décès prématurés par an dans l'agglomération grenobloise ! Les coûts supportés par le système de santé dépassent 500 € par an et par personne. Par ailleurs, le coût des embouteillages est estimé à 17 milliards d'euros (source : INRIX, octobre 2014). À Grenoble, 3^{ème} ville la plus embouteillée de France, 42 h ont été perdues en moyenne par automobiliste dans les bouchons en 2013, soit 2 h de plus qu'en 2012.
- ◆ **C'est une question de volonté politique :** les transports publics sont déjà financés à 85 % par les collectivités locales et les entreprises. L'usager paie déjà très peu. Mais ce « peu » représente beaucoup pour un grand nombre de personnes. Passer à 100 % la part des entreprises et collectivités, c'est tout à fait possible. En France, 22 villes (dont Aubagne) ont déjà instauré la gratuité des transports publics. En Île de France, il a été possible de trouver un accord et légiférer pour financer le passage du Passe Navigo de 4 zones à une zone unique. Pourquoi ce qui est possible en île de France ne le serait-il pas pour l'agglomération grenobloise ? Le débat public que nous avons mené le 24 février à Grenoble témoigne de l'écho rencontré par cette revendication (cf. notamment les articles du Dauphiné Libéré).
- ◆ **Il faut aussi évaluer le coût de la non-gratuité.** Si nous n'obtenons pas rapidement un changement important dans l'usage des modes de transport, le coût global en sera plus élevé que le prix à payer pour instaurer la gratuité : coûts économiques, sanitaires et environnementaux.

Nous souhaitons donc connaître votre position au sujet de la gratuité des transports publics et prendre connaissance de la politique en matière de transports que vous défendrez au sein du Conseil départemental de l'Isère.

Nous espérons que vous aurez la disponibilité nécessaire pour répondre à notre courrier. Afin de contribuer au débat démocratique, nous rendrons publics les éléments que vous nous apporterez.

Cordialement.

Pour le ***Collectif pour la gratuité des transports publics dans l'agglomération grenobloise,***

Mariano Bona

